



**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC**

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE :

Il y aura séance extraordinaire mardi le **19 décembre 2017 à 19h30** à la salle municipale de Lac-aux-Sables tel que prévu à l'article 152 du *Code Municipal*.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Dépôt bordereau de correspondance du 1^{er} au 15 décembre 2017
- 1.4 Première période de questions – Parole à l'assemblée
- 1.5 Avis de motion et de présentation - Règlement de taxations 2018
- 1.6 Suivi cause 420, chemin du lac-du-Missionnaire
- 1.7 Adoption règlement # 2017-540 visant à changer la date de tenue des assemblées publiques du conseil

2. Trésorerie

- 2.1 Bordereau de dépenses du 1^{er} au 15 décembre 2017
- 2.2 Engagements de crédits
- 2.3 Affectation surplus accumulé
- 2.4 Dépôt rapport revenus-dépenses au 30 septembre 2017

3. Sécurité publique

Aucun sujet

4. Transport, Hygiène du milieu et Environnement

Aucun sujet

5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire

Aucun sujet

6. Loisirs et culture, Santé et bien-être

- 6.1 Dépôt rapport des activités 2018, comité Mada
- 6.2 Participation Festi-Volant Grandes-Piles

7. Autres sujets

- 7.1 Nomination Médaille du Lieutenant-gouverneur
- 7.2 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.3 Levée de l'assemblée

DONNÉ À LAC-AUX-SABLES CE TREIZIÈME JOUR DE DÉCEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT.